RCS : MAMOUDZOU
Code greffe : 9761

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MAMOUDZOU atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 97102
Numéro SIREN : 539 587 253
Nom ou dénomination : ABC MAINTENANCE ET SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000490

Date : 09/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000490**
n° de gestion : **2012B97102**
n° SIREN : **539 587 253 RCS Mamoudzou**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Mamoudzou certifie avoir procédé le 09/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

ABC MAINTENANCE ET SERVICES
2 Zone Industrielle Nel Kaweni 97600 MAMOUDZOU

date de clôture : 31/12/2014

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2015

Désignation de l'entreprise : Société ABC MAINTENANCE ET SERVICES — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Z.I. NEL LOCAL N°2 KAWENI 97600 MAYOTTE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 53958725300011 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122014 Net 3	N-1 31122013 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 500	AG 1 500		160
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	28 775	AU 6 526	22 249	14 204
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	30 275	BK 8 026	22 249	14 364
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	155 690	BU	155 690	100 978
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	143 909	BY	143 909	175 176
	Autres créances (3)	BZ	9 379	CA	9 379	22 525
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	20 000	CC	20 000	20 000
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	3 390	CG	3 390	10 250
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	332 368	CK	332 368	328 928
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	362 643	1A 8 026	354 617	343 292

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

En Euros.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société ABC MAINTENANCE ET SERVICES — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5....000.....)	DA	25 000	25 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(9 572)	(15 262)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(41 022)	5 690
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(25 594)	15 428
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	124	79
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	360 199	296 353
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 247	8 859
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 641	22 573
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	380 211	327 865
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	354 617	343 292

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	380 211	327 865
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société ABC MAINTENANCE ET SERVICES — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	217 795	FC	217 795		106 032
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	42 171	FH	108 289	FI	150 460		200 317
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	42 171	FK	326 084	FL	368 255		306 349
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	0		1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	368 255		306 350
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	262 468		261 497
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(54 712)		(100 978)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	141 652		64 720
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	879		1 260
	Salaires et traitements*					FY	39 274		67 526
	Charges sociales (10)					FZ	862		3 389
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 237		3 199
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	8		1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	394 667		300 615
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(26 411)		5 735
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	76		35
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	76		35
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(76)		(35)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(26 488)		5 700

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

En Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société ABC MAINTENANCE ET SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 318	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 318	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 852	10
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 852	10
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(14 534)	(10)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	369 574	306 350
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	410 595	300 660
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(41 022)	5 690

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

En Euros.

QUADRATUS Informatique

ABC MAINTENANCE ET SERVICES SARL
SARL au capital de 25.000,00 €
LOCAL N° 2 BAT.A KAWENI Z.I KAWENI MAMOUDZOU
97600 – MAYOTTE
RCS MAYOTTE 2012 B 16433 N° 539 587 253

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 30 JUIN 2015

STATUANT SUR LES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUINZE

LE TRENTE JUIN

A QUATORZE HEURES QUARANTE CINQ

Les associés de la société ABC MAINTENANCE ET SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 25.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mayotte, sous le numéro 2012 B 16433 N° 539 587 253, ayant son siège social LOCAL N° 2 BAT.A KAWENI Z.I KAWENI MAMOUDZOU, 97600 – MAYOTTE, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 2 rue Jean Chatel, 97400 – SAINT-DENIS, sur convocation du gérant, M. Jean, Ah-Mouck CHEUNG AH SEUNG, afin de statuer sur les comptes de la Société clos au 31/12/2014.

M. Jean, Ah-Mouck CHEUNG AH SEUNG, gérant de la Société, préside la séance.

Il indique que Marie-Laure FAIVRE est à sa demande, secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chacun des membres de l'assemblée présents ou représentés.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que l'ensemble des associés sont présents, soit 500 parts sur les 500 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée se trouve être régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président indique que les associés ont été convoqués quinze (15) jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le Président poursuit alors et rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- étude du rapport du Gérant sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus au Gérant ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- approbation des conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du Code de commerce ;
- pouvoirs pour formalités.

Le Président précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du Décret du 3 juillet 1978 et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prescrits par ledit article.

Le Président fait également un rappel du rapport de gérance et de certains chiffres avec les explications.
M. Teddy HIVANHOE, comptable, donne des explications sur certains points financiers et comptables.

Concernant la prolongation d'activité de la Société suite à la perte de la moitié des capitaux propres : M. Teddy HIVANHOE a remis la consultation écrite à M. Axel POMPEE mais ce dernier veut donner pouvoir à M. Jean CHEUNG AH SEUNG mais ne donne aucune instruction de vote.

Cela doit donc être régularisé rapidement.

Personne ne demandant ensuite la parole, les résolutions sont mises au vote.

1/ PREMIÈRE RÉSOLUTION

« L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2014, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Gérant de sa gestion de cet exercice. »

La résolution est adoptée avec 400 voix POUR et 100 voix CONTRE.

2/ DEUXIÈME RÉSOLUTION

« L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, une perte de -42.223,53 € (quarante deux mille deux cent vingt trois euros et cinquante trois centimes) que nous vous proposons d'affecter, conformément aux statuts, de la manière suivante :

- *Dotation au « Report à nouveau » à hauteur de -42.223,53 € (quarante deux mille deux cent vingt trois euros et cinquante trois centimes). »*

La résolution est adoptée avec 400 voix POUR et 100 voix CONTRE.

3/ TROISIÈME RÉSOLUTION

« L'assemblée générale ordinaire des associés approuve les opérations intervenues entre la société ABC MAINTENANCE ET SERVICES et la société ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 et telles qu'elles résultent de la convention n°1 visée dans le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce. »

La résolution est adoptée avec 125 voix POUR et 100 voix CONTRE, Jean CHEUNG AH SEUNG représentant de la SARL SOGEFI LI 3, gérant de la Société ABC MAINTENANCE INDUSTRIELLE également ne prend pas part au vote.

4/ QUATRIÈME RÉSOLUTION

« L'assemblée générale ordinaire des associés approuve les opérations intervenues entre la société ABC MAINTENANCE ET SERVICES et la société SOGEFI LI 3 sur l'exercice clos le 31 décembre 2014 et telles qu'elles résultent de la convention n°2 visée dans le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce. »

La résolution est adoptée avec 125 voix POUR et 100 voix CONTRE, la SARL SOGEFI LI 3, associé concerné ne peut prendre part au vote.

5/ CINQUIÈME RÉSOLUTION

« L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes au présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées. »

La résolution est adoptée avec 400 voix POUR et 100 voix CONTRE.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15h20.

Fait le 30 juin 2015

Procès-verbal certifié exact et conforme par le Président, la secrétaire de séance et un associé présent.

Sur trois (3) pages auxquelles s'ajoutent cinq (5) pages de grilles de vote des résolutions et une (1) page de feuille de présence.

M. Jean, Ah-Mouck CHEUNG AH SEUNG
Président de séance



Mademoiselle Marie-Laure FAIVRE
Secrétaire de séance



EURL LIP NVEST
Représentée par M. Jean-Philippe CHEUNG AH SEUNG
Associé présent

